



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

PRÉVENTION, SÉCURITÉ LOCALE ET ÉCHANGE D'INFORMATIONS : UNE QUESTION DE CONFIANCE ?

Evénement organisé par l'UVSQ, le DANTE, le VIP et le CESDIP en partenariat avec la Cour d'appel de Versailles et sous la direction de Jacques de Maillard et Thomas Lindemann, directeurs du master 2 Politiques de prévention et sécurité, et de Laure Clément-Wilz et Olivier Pluen, directeurs du master 2 Carrières publiques

vendredi 25 novembre 2016

de 14h à 19h

TGI de Versailles (salle C)

5 place André Mignot

78000 Versailles

Dans les domaines de la prévention de la délinquance et de la sécurité publique, la question de l'échange d'informations est devenue une condition d'efficacité pour l'action

publique. Un tel échange permet d'identifier en amont des situations (individuelles, collectives, territoriales) problématiques, de réagir de façon conjointe à des problèmes transversaux ou encore de penser de façon plus collective des réponses publiques malgré des segmentations de compétence. De tels échanges ne sont cependant pas automatiques, tant ils impliquent de multiples institutions (étatiques, locales, privées, etc.) aux missions variées (préventive, répressive, éducative, assistance, etc.) et des professionnels aux règles déontologiques différentes.

Quelles sont donc les conditions de possibilité de ces échanges ? Quels types d'information partage-t-on dans ces enceintes ?

Quelles sont les règles qui président à ces échanges ? Quelles sont les limites que l'on doit se fixer ?

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

» [Télécharger le programme](#)